Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction : DGA **Sous-direction :** GESPER **Bureau** : des mobilités et statuts d'emplois **Adresse :** 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP **Suivi par :** Lydia PANANGATIL lydia.panangatil@agriculture.gouv.fr **Réf. Interne :** LP/n2004-142	**NOTE DE SERVICE** **DGA/GESPER/N2004-1240** **Date: 17 août 2004**

Date de mise en application : immédiate

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales

à

Tous les agents

Nombre d'annexes : 2

Objet : Appel de candidatures au parc national des écrins de Gap et au tribunal de grande instance de Marseille

Résumé : Appel de candidatures pour :

- 1 chargé de mission (parc national des écrins)
- 1 assistant spécialisé en matière sanitaire (TGI)

MOTS-CLES : CANDIDATURE/DETACHEMENT

Destinataires	
Pour exécution : - Administration centrale - Etablissements d'enseignement - Services déconcentrés - Etablissements publics - DIREN, Ministère de l'écologie et du développement durable - Centres régionaux locaux du SNM	Pour information : Syndicats

La chef de bureau des mobilités
et des statuts d'emplois

Adeline BARD

Annexe 1

TITRE DE L'EMPLOI *:* **Chargé(e) de mission Développement local et Planification au sein du service aménagement-développement**

ORGANISME : **PARC NATIONAL DES ECRINS (siège à GAP-05)**

MISSIONS : Chargé(e) de mission pour la planification, le développement local et le partenariat.
Poste au sein du Service Aménagement-Développement, sous l'autorité du chef de service et en relation étroite avec les autres services et les secteurs du Parc national.

CONTENU : Gestion et suivi des programmes, des opérations et des dossiers concernant le développement durable du massif des Ecrins, de la zone centrale et de la zone périphérique.

Cela se traduit notamment par :

- La participation active aux processus de planification, de suivi et d'évaluation des activités et des objectifs de l'Etablissement (Charte, Programme d'Aménagement, Plans de gestion, …).

- La proposition de définition puis la mise en œuvre des politiques du Parc national en matière de participation aux procédures de planification de l'aménagement de la zone périphérique : chartes de pays, documents d'urbanisme (P.L.U., S.C.O.T.), U.T.N., …

- L'animation et l'évaluation des procédures de partenariat mises en œuvre (charte d'environnement et de développement durable, contrats et conventions de partenariat, …).

- La recherche et l'élaboration de propositions d'évolution des procédures et des contenus des partenariats engagés ou à développer.

- L'intégration du partenariat dans les différents processus de programmation politique, technique et financier de l'Etablissement.

- L'instruction des dossiers de demandes d'aides financières sollicitées auprès de l'Etablissement et proposées dans le cadre des programmes annuels d'environnement et de développement durable du Parc national.

PROFIL REQUIS

- Connaissance du fonctionnement des services de l'Etat
- Expérience dans le domaine du développement local et connaissance des collectivités locales.
- Sens du partenariat, du travail en équipe et de la négociation.

STATUT :

Agent de catégorie A (recrutement par voie de détachement pour un fonctionnaire de la fonction publique d'Etat ou de la fonction publique territoriale, ou par voie contractuelle pour un agent déjà contractuel CDI public).

DELAIS :

Date limite dépôt candidatures : 1 octobre 2004

CANDIDATURES :

A adresser à : Monsieur le directeur du Parc national des Ecrins, domaine de Charance, 05 000 GAP

Renseignements auprès de :

- M. Michel SOMMIER, directeur , Tél. : 04 92 40 20 10 ;
- E.mail : michel.sommier@espaces-naturels.fr
- M. Bruno JANET, chef du service Aménagement-Développement, Tél : 04 92 40 20 20 ;
- E.mail : bruno.janet@espaces-naturels.fr

Annexe 2

PROFIL DE POSTE

1. Affectation TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MARSEILLE
et localisation Pôle interrégional spécialisé en matière sanitaire (compétence sur plusieurs cours d'appel)

2 Poste Assistant spécialisé en matière sanitaire

3 Corps Inspecteur de la santé publique vétérinaire

4 Nature et descriptif du poste : Le candidat retenu sera détaché soit auprès des juges d'instruction, soit auprès des magistrats du parquet (article 706-2 du code de procédure pénale). Ses principales missions consisteront :

I. au parquet

- étude des procédures pénales ;
- assistance aux actes faits par le magistrat et présence aux audiences du tribunal et, à la demande du procureur général, de la cour d'appel ;
- analyse des documents saisis en cours d'enquête (contrats, documents scientifiques, rapports) ;
- assistance du procureur de la République dans l'audition d'experts et de témoins ;
- assistance des officiers de police judiciaire agissant sur délégation des magistrats du parquet ;
- suivi du déroulement des enquêtes et, le cas échéant, de l'instruction.

II. à l'instruction

- étude du dossier (ses documents de synthèse ou d'analyse peuvent être versés au dossier d'instruction) ;
- préparation puis présence aux auditions, interrogatoires, confrontations et perquisitions ;
- aide à la préparation de la rédaction des commissions rogatoires et des missions d'expertise ;
- suivi attentif du bon déroulement de ces missions et de leur résultats ;
- examen des procès verbaux d'audition au vu des pièces du dossier ;
- propositions et avis formulés au juge d'instruction sur l'orientation du dossier et sur les investigations à mener.
- assistance des officiers de police judiciaire agissant sur délégation du juge d'instruction ;

Il est précisé que les assistants spécialisés n'effectuent pas directement d'actes de procédure, mais y participent sous la responsabilité des magistrats.

Leur rôle a été précisé par la loi n° 2004-204 du 9 mars 2004 portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité.

5. Profil requis :

- solide expérience professionnelle acquise dans l'exercice de fonctions de contrôle
- aptitude à étudier des dossiers d'une grande technicité
- qualité rédactionnelle et capacité de vulgarisation de l'information technique
- intérêt pour l'investigation
- aptitude au travail en équipe
- bonne connaissance de l'organisation administrative de la santé vétérinaire et de la sécurité alimentaire
- compréhension du raisonnement juridique
- une ancienneté minimale dans le corps de 4 ans est requise**.**

6 Durée des fonctions : 3 années renouvelables

7 Date limite de dépôt des candidatures : 15 novembre 2004

Pour tout renseignement complémentaire,
merci de bien vouloir contacter :

Ministère de la Justice
Direction des Affaires Criminelles et des Grâces
Bureau de la santé publique, du droit social et de l'environnement.

Mme Alexandra ONFRAY
Tél. 01.44.77.60.09
Fax : 01.44.77.63.27

Monsieur Luc SALEN
Tél. 01.44.77.65.22
Fax : 01.44.77.60.71

Les candidatures doivent être adressées à la DGA sous couvert de la voie hiérarchique.
Copie doit être adressée au Ministère de la Justice pour information.